



Philippe Egalité



son fils Louis-Philippe

Philippe Égalité (château de Saint-Cloud 1747, mort guillotiné à Paris le 6 novembre 1793).

A la mort de son père Louis-Philippe 1er d'Orléans en 1785, il devient duc d'Orléans et premier prince du sang. Il descend en ligne masculine du régent Philippe d'Orléans et du roi Louis XIII.

Il est élu député de la noblesse aux États généraux de 1789. Proche des idées de Sieyès et conseillé par son secrétaire Choderlos de Laclos il fait partie du groupe des 47 députés de la Noblesse qui se rallient au Tiers état, le 25 juin 1789. Il est porté à la présidence de l'Assemblée le 3 juillet, poste qu'il refuse.

Il est élu à la Convention nationale en 1792 dans le département de la Seine sous le nom de Philippe Égalité.

Il vote la mort du roi Louis XVI, sans appel. Le rejet de l'amendement Mailhe pouvant sauver Louis XVI s'est joué à une voix.

Quand son fils aîné le duc de Chartres suit le général Dumouriez dans son aventure personnelle, il devient suspect aux yeux des Montagnards. Tous les membres de la famille des Bourbons sont alors arrêtés le 7 avril 1793. La mesure concerne le duc d'Orléans et ses enfants. La Convention décide d'éloigner toute la famille de Paris et opère leur transfert immédiat au fort Saint-Jean à Marseille. Philippe-Égalité est ramené à Paris et envoyé à la Conciergerie le 2 novembre. Il est jugé par le Tribunal révolutionnaire, le 6 novembre 1793. Il n'y a pas de preuves contre lui, mais durant cette période, la simple suspicion suffit. Il est condamné à mort et guillotiné le jour même. Il est le père du futur roi de France Louis-Philippe.